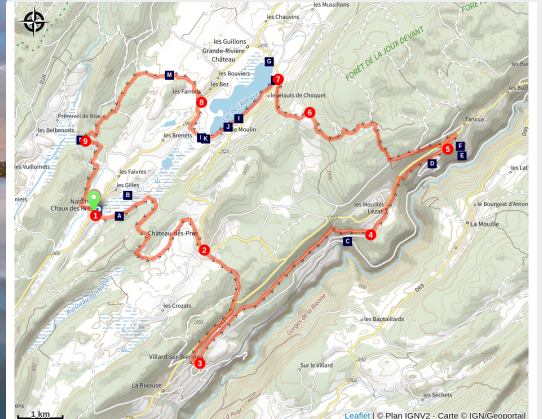


Le Balcon de la Bienne - 87N

Haut-Jura Grandvaux



Lac de l'Abbaye (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Au départ de Chaux-des-Prés, les mollets doivent être bien affutés, ou les batteries bien chargées, avant de s'engager sur ce superbe parcours au caractère très varié, présentant toutefois de bonnes sections roulantes, qui vous mènera en aplomb des gorges de la Bienne avant de traverser la forêt de la Joux Devant et longer le magnifique lac de l'Abbaye.

Suivre le balisage n°87 noir

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 3 h 30

Longueur : 35.2 km

Dénivelé positif : 975 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Chaux-des-Prés (Nanchez)

Arrivée : Chaux-des-Prés (Nanchez)

Balisage : ➤ Boucle VTT

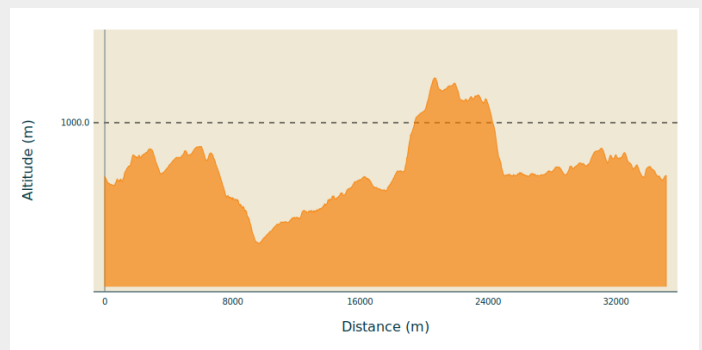
Communes : 1. Nanchez

2. Grande-Rivière-Château

3. Hauts de Bienne

4. Morbier

Profil altimétrique



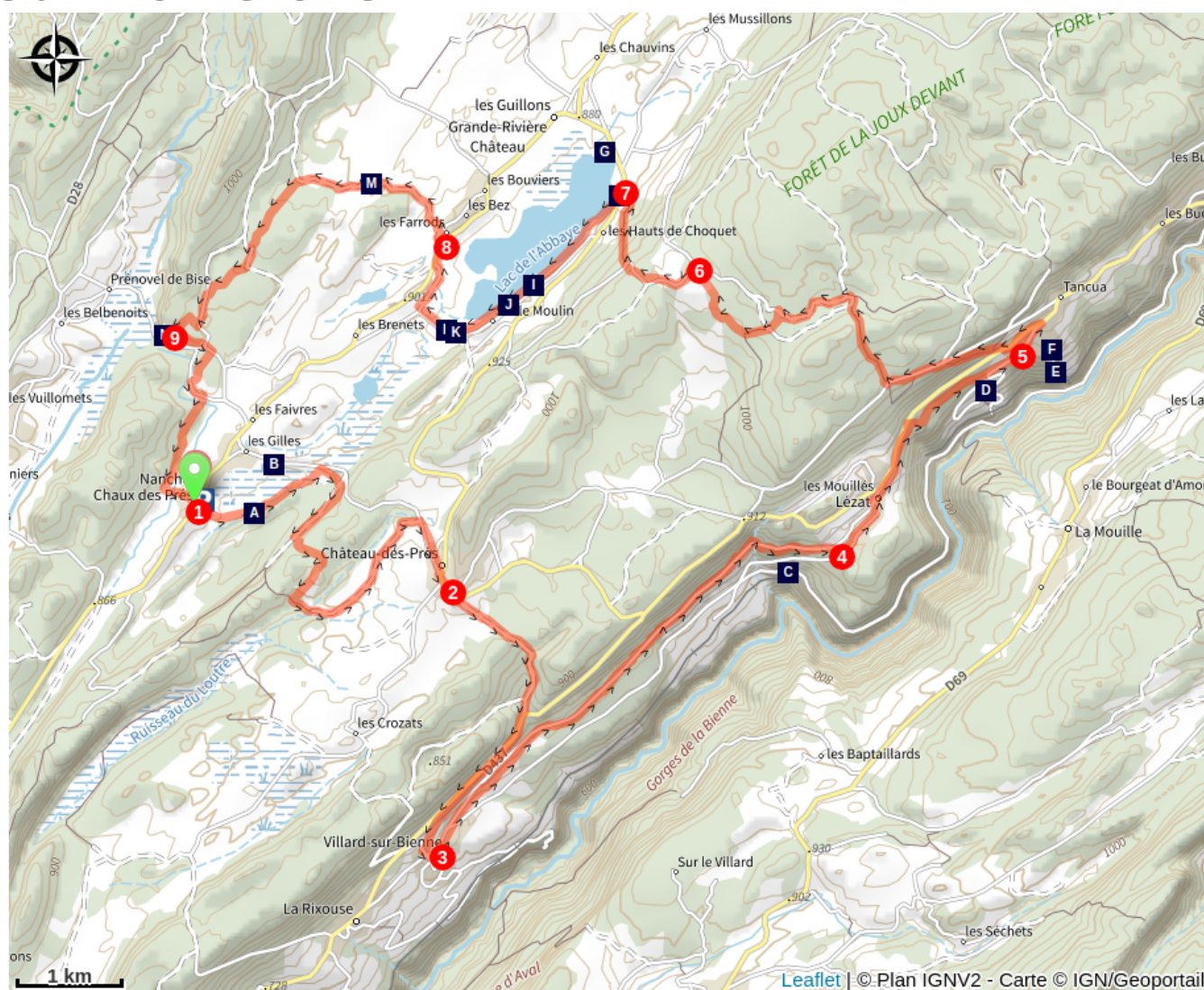
Altitude min 722 m Altitude max 1105 m

1. A **CHAUX DES PRES**, le départ se situe dans le centre du hameau. Partir entre l'ancien bâtiment des PTT et la fontaine puis un chemin à gauche pouvant être humide en bordure de la tourbière jusqu'au lieu-dit **Les Douillons**. A droite par la pâture, puis le chemin raide et la voie carrossable, rejoindre **Les Culottes** puis le **Bois des Prélions**. Continuer par un agréable chemin menant au village de **CHATEAU DES PRES**.
2. Traverser le village en rejoignant l'axe principal de la D 437 en direction de Saint-Claude puis descendre à droite par l'ancienne voie du bois de la Pontoise et le lieu-dit le **Fay Bois**. A proximité de l'**abri de la Pontoise**, poursuivre tout droit et bientôt directement en contrehaut de la D 437 sur environ 1500 m. Traverser la D 437 et descendre ensuite jusqu'au village de **Villard-sur-Bienne**.
3. Bifurquer à gauche sur la D 126 et gagner la sortie de la localité en direction de Morez. Monter ensuite à gauche par une petite route située nettement en contrehaut de la D 126 et menant au village dénommé **Les Mouilles**.
4. Traverser le village jusqu'à la Mairie. Poursuivre jusqu'à rejoindre la D 26 que l'on quitte après 750 m environ pour emprunter à droite un chemin menant à l'entrée du village de **Tancua**, au lieu-dit dénommé **Route de la Bienne**.
5. Poursuivre jusqu'au poteau **Les Tillettes** et rejoindre la D 26 que l'on emprunte à gauche sur 600 mètres avant de monter à droite par une route forestière. Suivre alors un parcours commun au GR 559 jusqu'au lieu-dit la **combe au Miel**. Prendre ensuite à gauche un sentier dans le bois gagnant **Les Cernois**.
6. Partir à gauche par la route forestière du Bois d'Aval et suivre soigneusement le balisage jusqu'à **Les Cornes**. Poursuivre à droite par une longue descente jusqu'à parvenir au village de l'**Abbaye-en-Grandvaux**. > une pause s'impose au bord du lac de l'Abbaye, une vaste zone est aménagée pour le pique-nique près de l'église, dernier vestige de l'ancienne abbaye du Grandvaux.
7. Partir vers le Sud par la D 437 puis bifurquer à droite pour emprunter une petite route menant près de la station de pompage des eaux du lacs ainsi qu'en contrebas de l'hôtel de l'Abbaye. Poursuivre sur une petite route en rive du lac jusqu'à **La Motte**. Bifurquer à droite et gagner le hameau dénommé **Les Bez**.
8. Au centre du hameau, descendre à gauche et gagner en forêt les lieux-dits de **La Joux Derrière** puis la **Baraque Clémence**. Quitter là le GR 559 et partir à gauche par un cheminement menant au **belvédère Sur le Fort**. > Après quelques mètres à pied, un magnifique point de vue portant sur, d'une part, la

combe de Prénovel et la réserve naturelle de la tourbière du Bief de Nanchez et, d'autre part au loin vers l'Est, les sommets des Monts Jura, de la Dôle au Crêt de la Neige.

9. Partir vers l'Est et bientôt traverser la D 28. Passer près de bâtiments d'une scierie et poursuivre à droite jusqu'au **Petit Pont**. Prendre à gauche et gagner le point d'arrivée à **CHAUX-DES-PRES**.

Sur votre chemin...



Tourbière des Douillons (A)
 Le tunnel de la Gouille au Cerf (C)
 Les cuisiniers de la Ligne des
 Hirondelles (E)
 Site et église de l'Abbaye (G)
 Le moulin et la scierie de l'Abbaye
 en Grandvaux (I)
 La Rousserolle verderolle (K)

Gorges de la Bienne - Lezat (B)
 Les pelouses sèches (D)
 Le jardin du temps et de l'espace
 (F)
 Le Héron cendré (H)
 Mitoyenneté (J)
 Belvédère Sur le Fort (L)

Toutes les infos pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE pas de changement de difficulté (reste noir)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, suivre la D678, en direction de Clairvaux-les-Lacs. Ensuite suivre la D118 en direction de Châtel-de-Joux. Suivre la D308 en direction de Prénovel. Suivre la D232 et la D28 en direction de Chaux des Prés.

Parking conseillé

Parking du Cimetière à Chaux des Prés (Nanchez)

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

RNR des tourbières du Bief du Nanchez

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Conservateur : Laurane Palanchon l.palanchon@parc-haut-jura.fr Parc Naturel Régional du Haut-Jura 29 le village 39310 LAJOUX 03 84 34 12 30

La Réserve naturelle régionale des Tourbières du Bief du Nanchez représente 49 hectares et toute une mosaïque paysagère (milieux prairiaux, forestiers et tourbeux). Situé au fond de la Combe du Nanchez, le complexe tourbeux est traversé par les cours d'eau du Nanchez et de Trémontagne. Inscrit au site Ramsar « Tourbières et lac de la montagne jurassienne », il constitue un ensemble caractéristique des tourbières du Haut-Jura.

> L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules et engins, motorisés ou

non motorisés, sont interdits sur le territoire de la Réserve Naturelle,
> Les chiens et animaux domestiques doivent être tenus en laisse à l'intérieur de la Réserve Naturelle. La circulation et le stationnement des chiens et animaux domestiques sont strictement interdits en dehors des sentiers balisés et voies réservées à cet effet,
> Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, le bivouac, le campement sous tente, dans un véhicule ou sous tout autre abri est interdit,
> Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, toute cueillette est interdite,
> La pratique des activités sportives ou de loisirs est interdite en dehors des itinéraires autorisés à la circulation et au stationnement des personnes.
> Les manifestations sportives ou de loisirs sont interdites sur l'ensemble du territoire de la Réserve Naturelle. Toutefois, des dérogations peuvent être accordées par le (la) Président(e) du Conseil régional après avis du Comité Consultatif et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

APPB CORNICHES CALCAIRES - SOUS LE FOURG

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Sous le Fourg sur la commune de Haut-de-Bienne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

**Office de Tourisme Haut-Jura
Grandvaux**

7 place Simone Veil, 39150 SAINT-
LAURENT-EN-GRANDVAUX

info@haut-jura-grandvaux.com

Tel : 03 84 60 15 25

<https://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/>





Tourbière des Douillons (A)

La tourbière des Douillons, d'une surface de 21 hectares, est apparue il y a environ 7 000 ou 8 000 ans, sur les rives d'un petit lacs, comme en témoignent les coquilles de mollusques aquatiques trouvés dans les sondages, sous la tourbe. Son développement a fini par le combler intégralement. Les forts suintements en provenance du versant ont également favorisé l'accumulation de tourbe sur la pente, lui conférant une topographie originale. A partir des années 1850 et jusque dans les années 1970, la tourbe a été exploitée, d'abord pour le chauffage domestique, puis pour fournir de la tourbe horticole. Dans les années 1960, comme dans de nombreux autres milieux humides du massif, un vaste réseau de drainage a été creusé, interceptant les suintements et évacuant également les eaux de surface. Ces travaux avaient pour but d'étendre les zones agricoles. Cet assèchement de surface a accéléré la fermeture du milieu en permettant aux saules et aux épicéas de se développer. Toutefois, certaines zones préservées accueillent encore des milieux de bas-marais d'une grande richesse faunistique et floristique. D'importants travaux de réhabilitation ont été menés par le Parc du Haut-Jura en 2016 pour redonner à la tourbière un fonctionnement plus naturel. Depuis, les résultats sont déjà probants, notamment pour les libellules avec le développement d'une espèce rare et menacée au niveau européen, la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*).

Crédit photo : C Bruneel

Gorges de la Bienne - Lezat (B)

Dans les gorges de la Bienne, l'action érosive fut telle qu'elle a entaillé profondément le plancher structural de sa vallée pour y façonner des gorges resserrées que les voies de communication ne parviennent pas à emprunter d'une manière continue. De ce fait, la Bienne contribue à isoler plus qu'à relier Morez. Saint-Claude constitue le point de concours de plusieurs vallées adjacentes tout aussi encaissées que la Bienne, les gorges du Flumen en sont l'exemple le plus saisissant. En raison des contraintes physiques dont il procède, le paysage s'organise d'une manière singulière ; si l'impression d'encaissement est constante, elle se marque d'un contraste fort entre les défilés sauvages où la nature s'offre en spectacle et les sillons urbains qui concentrent une population industrielle. Les gorges de la Bienne, avec un dénivelé moyen d'environ 500 m, font figure de véritable canyon. Elles sont presque rectilignes en aval de Lézat jusqu'à la Rixouse, villages que l'on aperçoit à flanc de versant. La forêt semble omniprésente en versant ubac. Mais, en adret, de larges clairières se sont établies en profitant de très relatifs replats.



Le tunnel de la Gouille au Cerf (C)

Remarquez la tête d'entrée du tunnel ferroviaire de Lézat, dit tunnel de la Gouille-au-Cerf, long de 1742 m, percé entre 1906 et 1911; c'est le plus long des ouvrages d'art – 9 viaducs et 18 souterrains – de la ligne entre Morez et Saint-Claude, dernière portion de la ligne d'Andelot – La Cluse inaugurée le 10 août 1912. Aujourd'hui la ligne porte le nom de Ligne des Hirondelles, tant elle est aérienne de par ses viaducs et ses courbes dans la montagne jurassienne. En savoir plus sur la Ligne des Hirondelles: www.saint-claude-haut-jura.com/ligne-hirondelles.html

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Les pelouses sèches (D)

Les Genévriers, aussi appelés «poivre du pauvre» témoignent de la sécheresse de ce sol pauvre et calcaire caractéristique des pelouses sèches. La dénomination même de «pelouse sèche» désigne un pré sec soumis à des conditions d'aridité une partie de l'année. Cette sécheresse n'est pas nécessairement liée à l'insuffisance des précipitations. C'est surtout la nature du sol qui entre en jeu : drainant (réserves en eau limitées), peu épais, pauvre en éléments nutritifs, et exposé au soleil.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Les cuisiniers de la Ligne des Hirondelles (E)

Les paysages et les ouvrages de la ligne ferroviaire, qui dessert le Haut-Jura, aujourd'hui Ligne des Hirondelles, ont contribué à bâtir l'histoire de ce qui fut une véritable aventure humaine. Elle a vu le jour grâce au génie et à la ténacité des hommes qui posèrent, entre 1860 et 1912, cent vingt trois kilomètres de voies, percèrent trente six tunnels, édifièrent dix huit viaducs dont les plus célèbres ont permis de relier Morbier à Morez. Concurrencée par la route, la ligne a perdu l'essentiel de sa dimension économique d'alors, mais se découvre une vocation touristique. Les maisons appelées les Cuisiniers sont ainsi nommées en mémoire des cuisines installées pour nourrir les ouvriers de la ligne ferroviaire édifiée au début du XXe siècle. En savoir plus sur la Ligne des Hirondelles: www.saint-claude-haut-jura.com/ligne-hirondelles.html

Crédit photo : Archives Saint-Claude



Le jardin du temps et de l'espace (F)

«Un jardin ... comme un labyrinthe qui projette au-delà du temps et de l'espace.» ainsi témoigne Amy O'Neill, artiste conceptrice de ce jardin. Souhaité par la commune de Grande Rivière, durement éprouvée par les deux guerres mondiales, ce jardin paysager, en rassemblant les monuments aux morts de 14 - 18 et de 39 - 45, est un lieu à la mémoire de l'ensemble des guerres passées ou actuelles au travers du monde. En invitant à la déambulation, ce lieu propose aux visiteurs une réflexion autour de la notion de paix et de la capacité des peuples à s'unir et à résister aux extrémismes.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Site et église de l'Abbaye (G)

On attribue aux moines de Saint-Claude l'établissement, au 6ème siècle, d'un monastère au sud-ouest du lac de l'Abbaye sur l'île dite de sur la Motte. Puis, probablement tombé en désuétude pendant plusieurs siècles, un second monastère lui succéda au 12ème siècle (1172) édifié au nord-est du lac à l'emplacement actuel du hameau de l'Abbaye par les chanoines de l'abbaye d'Abondance (augustins de Haute-Savoie). Le statut d'abbaye, desservie par un abbé particulier, a demeuré un siècle, jusqu'à ce que le monastère fasse l'objet d'un échange de biens entre l'abbé d'Abondance et celui de Saint-Claude. De nouveau dépendante de l'abbaye de Saint-Claude, l'abbaye du Grandvaux recouvre un statut de prieuré. Des constructions fortifiées au 12ème siècle auxquelles on accédait par un pont-levis, il subsiste aujourd'hui un ancien bâtiment de ferme (appelé La Joséphine du nom de l'ancienne propriétaire des lieux), un presbytère et une église, dédiée à Notre-Dame de la Nativité, à l'instar de celle d'Abondance. Le site est classé depuis le 15 septembre 1966. Un site à découvrir à travers une déambulation en 4 tableaux, évoquant l'histoire du site.

Source : Grandvaux et Malvaux, édition PNR du Haut-Jura

Crédit photo : N Relin



Le Héron cendré (H)

Facilement reconnaissable, le héron cendré peut être observé lorsqu'il chasse au bord du lac et dans le marais à la recherche d'amphibiens et de poissons, ou encore en plein milieu des prairies agricoles à l'affût des campagnols. Comme tous les hérons, il vole avec le cou replié et les pattes tendues, ce qui le différencie des cigognes et des grues. Il niche en petite colonie, une héronnière.

Crédit photo : Fabrice Croset



Le moulin et la scierie de l'Abbaye en Grandvaux (I)

Dès le Moyen-âge, les moines ont su utiliser la force motrice de la perte du lac pour faire fonctionner les meules du moulin de l'Abbaye, situé à l'emplacement de la scierie actuelle. Une roue à eau était entraînée par une chute d'eau verticale de 8 mètres. Cette première installation devait certainement manquer de puissance et une digue de 5 mètres fut vraisemblablement élevée afin d'accroître la hauteur de chute et le volume d'eau du lac. Le niveau du lac au VI^{ème} siècle n'aurait donc rien de comparable avec le niveau actuel, ce qui rend difficile la localisation du premier prieuré. A la disparition du moulin (par manque de grain à moudre!), une scierie est installée sur le même site et des turbines remplacent la roue. Les eaux calmes du lac deviennent source d'énergie et les installations encore en place témoignent des différentes activités qui se sont développées autour du lac.

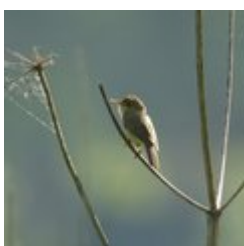
Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Mitoyenneté (J)

Dans les hameaux, la mitoyenneté des fermes correspond parfois à une cohabitation familiale (plusieurs frères par exemples). Pour autant, chaque famille restait indépendante et produisait ses propres besoins. La sobriété de l'architecture domestique ne doit pas cacher la qualité des constructions: l'utilisation de la pierre de taille pour les encadrements de fenêtres, la qualité de la charpente, les linteaux taillés et millésimés...

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



La Rousserolle verderolle (K)

Oiseau migrateur, ce passereau passe l'hiver en Afrique, au sud de l'Equateur. Il ne revient dans les montagnes du Jura qu'entre la mi mai et le début août. La rousserolle verderolle habite les prairies plus ou moins marécageuses aux herbes hautes et parsemées de buissons, où le mâle se perche pour chanter. Le nid est confectionné d'herbes sèches accrochées à mi-hauteur des tiges herbacées. Cette espèce est exclusivement insectivore (se nourrit d'insectes). Championne d'Europe de l'imitation, un mâle de rousserolle verderolle peut imiter 80 espèces dans son chant, avec un record connu à 212 !

Crédit photo : Fabrice Croset



Belvédère Sur le Fort (L)

Déjà porté sur la carte de 1835 sous le vocable « La Roche du Fort », le belvédère, défriché il y a quelques années, s'ouvre sur la Combe d'Anchey (Prénovel-Les Piards), le Bief de Nanchez et la tourbière. Au sud-est, se dévoile la Haute-Chaîne du Jura de la Dôle au Reculet.

Au pied du Belvédère, plusieurs entonnoirs, dont l'un est très visible à proximité de la route, forment des trop-pleins lors des crues. Lorsque les scieries situées à l'aval fonctionnaient, les usiniers tentaient de les boucher afin de conserver assez d'eau pour leurs roues hydrauliques. Quel que soit son débit, le bief se perd dans le karst derrière le hameau de Chaux-des-Prés. Ses eaux rejaillissent 27 km plus loin, dans la vallée de la Bienne.

Crédit photo : B.LEROY